Cinquante-septième année. - N ° 103 A Lundi 29 et mardi 30 mai 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1703

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

878 987 262 RCS Paris.
MC FUNDS.
Forme : Société d'investissement à capital variable.
Capital : 1000000.00 EUR.
Adresse : 33, avenue de l'Opéra, 75002 Paris.
Précédent propriétaire : 878 987 262 RCS Paris. **MC FUNDS.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : MONTAIGNE CAPITAL agissant pour le compte de MC SPECIAL, Fonds Commun de Placement (FCP) géré par la société de gestion MONTAIGNE CAPITAL (le « FCP absorbant ») Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 33 avenue de l'Opéra 75002 Paris Capital : 428000.00 EUR Numéro unique d'identification : 514322056 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : MC FUNDS Forme : Société d'investissement à capital variable Adresse du siège : 33 avenue de l'Opéra 75002 Paris Capital : 1000000.00 EUR Numéro unique d'identification : 878987262 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : néant. Rapport d'échange des droits sociaux : La rémunération des apports du compartiment MC CONVICTIONS FRANCE de la SICAV MC FUNDS au FCP MC SPECIAL sera effectuée par la remise aux actionnaires du compartiment MC CONVICTIONS France de la SICAV MC FUNDS, sans frais ni droit d'entrée, d'actions et/ou de millièmes de parts créées à cet effet et émises par le FCP MC SPECIAL. Il sera procédé dans un premier temps à l'estimation des actifs du compartiment MC CONVICTIONS FRANCE de la SICAV MC FUNDS. Le nombre de parts du FCP MC SPECIAL attribué aux actionnaires du compartiment MC CONVICTIONS FRANCE de la SICAV MC FUNDS résultera de la parité suivante : Valeur liquidative d'une part FCP MC SPECIAL Valeur liquidative d'une action du compartiment MC CONVICTIONS FRANCE de la SICAV MC FUNDS Compte tenu des parités qui seront déterminées le 09/05/2023, les actionnaires du compartiment MC CONVICTIONS FRANCE de la SICAV MC FUNDS recevront un nombre de parts / de millième de parts du FCP MC SPECIAL et le cas échéant une soulte résiduelle. Il sera procédé à l'évaluation des actifs et au calcul de la valeur liquidative du compartiment MC CONVICTIONS FRANCE de la SICAV MC FUNDS et du FCP MC SPECIAL sous le contrôle du commissaire aux comptes, le 09/05/2023, sous réserve du fonctionnement normal des marchés financiers et, sinon, à une date la plus proche possible de la reprise des cotations. Le FCP MC SPECIAL émettra

immédiatement après la fusion/absorption le nombre de parts destinées à être remises aux actionnaires compartiment MC CONVICTIONS FRANCE de la SICAV MC FUNDS en rémunération de son apport. L'assemblée générale extraordinaire de MC FUNDS sera appelée à prendre connaissance du présent avis de fusion, à acter où se feront les évaluations servant à la détermination de la parité d'échange ainsi que la date de la réalisation de l'opération de fusion. Les créanciers du compartiment MC CONVICTIONS FRANCE de la SICAV MC FUNDS dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de quinze jours avant la date prévue pour l'opération. Prime de fusion: néant. Date du projet commun de fusion : 27.04.2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société MONTAIGNE CAPITAL agissant pour le compte de MC SPECIAL, Fonds Commun de Placement (FCP) géré par la société de gestion MONTAIGNE CAPITAL (le « FCP absorbant ») : 16.05.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société MC FUNDS : 25.05.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..

